



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE – 21 novembre 2013

25 novembre 2013

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

« Si nous agissons avec courage, conviction et détermination, nous pouvons faire en sorte que la violence à l'encontre des femmes, qui est la violation la plus répandue des droits fondamentaux dans le monde, devienne un événement rare, considéré comme inacceptable et plus jamais toléré. » Michelle Bachelet, Directrice exécutive d'ONU Femmes, à l'occasion de la Journée internationale des femmes (8 mars 2013)

Selon les Nations Unies, 70 % de femmes à travers le globe sont confrontées à l'une ou l'autre forme de violence au cours de leur vie et, trop souvent, elles sont rendues responsables, voire châtiées, pour des actes dont elles sont pourtant les victimes. Les inégalités entre hommes et femmes privent ces dernières de toute participation aux décisions qui affectent leur vie. La violence conjugale est la première forme de violence à l'égard des femmes, mais le mariage forcé (pour les jeunes femmes et les filles), le viol et le féminicide sont des actes qui sont pratiqués au quotidien, et dans l'impunité la plus totale. La discrimination et les crimes motivés par la haine en raison de l'orientation sexuelle d'une personne sont également des pratiques très courantes dans le monde.

Nous assistons à une progression inquiétante des campagnes de terreur contre les dirigeantes syndicalistes dans certains pays, à l'instar de la Colombie et du [Guatemala](#). Il est encore plus honteux de constater que la législation sur le féminicide est détournée au Guatemala pour être utilisée aux dépens des syndicalistes. Cela signifie qu'une bonne loi est appliquée non pas pour protéger les femmes, mais pour porter atteinte aux droits syndicaux et du travail.

Qu'elle soit de nature sexuelle, physique ou psychologique, la violence au travail est partout – et nous devons y mettre fin. « Les travailleurs de la fonction publique sont bien placés pour promouvoir, mettre en œuvre et superviser les lois et règlements visant à faire progresser la question de l'égalité des sexes et la protection contre la violence et le harcèlement. Les services publics de qualité sont souvent le seul bouclier et le seul soutien pour les femmes qui se trouvent dans une telle situation. La violence à l'égard des femmes instaure des inégalités, affectant le bien-être des générations actuelles et futures. Cette violence, ainsi que la menace qu'elle représente, privent les femmes de leurs droits humains fondamentaux, » a déclaré la Secrétaire générale de l'Internationale des Services Publics, Rosa Pavanelli.

Pour le mouvement syndical, les droits des femmes sont une question essentielle, allant de pair avec l'action menée dans les domaines de la santé, la paix, les droits humains et le développement durable. La Commission de la condition de la femme de l'ONU a adopté en mars 2013 les [Conclusions concertées sur l'élimination et la prévention de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles](#), réaffirmant la Déclaration de Beijing et d'autres instruments internationaux. Si les gouvernements ont pris de nombreux engagements par le passé, aucun n'a pourtant abouti à des résultats concrets. Bien trop souvent, les points de vue culturels, politiques et religieux servent de prétextes pour entraver la voie vers l'égalité des genres. Il convient de prendre des mesures urgentes pour renforcer et accélérer le processus de mise en œuvre, qui est actuellement trop lent et inégal.

« Mettre un terme à la violence contre les femmes est une question de vie ou de mort. Nul ne peut tolérer que des femmes soient battues, violées et tuées, chaque jour dans le monde. Brutalité et inégalité doivent cesser. Les États sont tenus d'initier des mesures appropriées afin de prévenir la violence et protéger les femmes menacées, de même qu'instaurer des mécanismes de poursuites judiciaires, de conseil et d'éducation afin de faire évoluer les mentalités. Ils doivent mettre en place des foyers d'accueil pour femmes battues ; il est inacceptable que ce type de services ait été supprimé dans de nombreux pays sous l'effet des mesures d'austérité. Nous attendons un engagement ferme de la part des gouvernements afin de mettre un terme à la violence faite aux femmes, » a déclaré Rosa Pavanelli.

La PSI et nos affiliés peuvent œuvrer ensemble et aux côtés des organisations de la société civile pour rompre le silence et mobiliser à l'encontre de la discrimination et la violence sur nos lieux de travail et dans nos sociétés. Nous pouvons notamment incorporer des mesures dans les conventions collectives, exercer des pressions après des gouvernements pour faire appliquer la loi, fournir les ressources nécessaires afin d'aider les victimes et assurer une formation aux autorités judiciaires et à la police afin d'aborder comme il se doit les problèmes de violence à l'égard des femmes et des filles. Nous soutenons également les initiatives telles que la Campagne du ruban blanc, qui met l'accent sur la prévention de la violence par l'éducation des hommes et des garçons et leur implication dans la lutte pour l'égalité des genres.

Nous appelons l'ensemble des membres de la PSI, hommes et femmes, à s'engager à mettre fin à la violence contre les femmes et les filles sur leurs différents lieux de travail, en tout point du globe.

Il est grand temps de mettre fin à la violence à l'égard des femmes

Partout dans le monde, les syndicats mettent en œuvre des campagnes et organisent des événements.

Voici quelques-uns des événements programmés :

À Singapour, les affiliés de la PSI ont organisé un événement pour le 23 novembre, auquel participera le Président du Parlement en qualité d'orateur invité.

À Delhi, les fédérations syndicales internationales ont programmé pour le 25 novembre un événement national réunissant l'ensemble des syndicats affiliés aux FSI, afin de planifier, de concert avec la société civile, une campagne mettant en avant les derniers événements organisés en Inde.

À Sao Paulo, les affiliés de la PSI organisent pour le 25 novembre également une Marche des femmes contre la violence ainsi qu'un événement sous-régional de planification en lien avec la poursuite de la Campagne contre la violence en 2014.

En Algérie, le [SNAPAP](#) organise un événement public sur le thème de la violence au travail qui aura lieu le 25 novembre, et il assure la formation de femmes syndicalistes dont le rôle sera d'informer activement les victimes de violences et les aider à reprendre confiance en elles.

En Côte d'Ivoire et au Cameroun, les affiliés de la PSI collaborent avec une coalition d'ONG dans le cadre des [16 jours d'activisme contre la violence de genre](#).

À Bruxelles, la FSESP a resserré les rangs des militants de [ONE BILLION RISING FOR JUSTICE](#).

À Genève, la PSI rejoindra nos affiliés suisses ainsi que la Plate-forme internationale contre l'impunité au Guatemala le 4 décembre prochain, dans le cadre de l'organisation d'un événement contre la violence à l'égard des femmes.

À Dakar, Sénégal, des affiliés de la PSI ainsi que la Présidente du Comité mondial des femmes de la PSI participent à la [Conférence mondiale des femmes de la CSI](#), qui met l'accent sur l'organisation et dont une session sera consacrée à la création d'une Convention de l'OIT visant à mettre fin à la violence sexiste au travail.

Le [Syndicat mondial UNI](#) cible sa campagne sur les hommes – la violence sexiste ne concerne pas uniquement les femmes !

Veillez adresser vos comptes rendus d'événements à l'adresse equality@world-psi.org

Pour plus d'informations :

- Téléchargez les [posters de la PSI](#) disponibles en haute résolution en [Français](#) - [Anglais](#) - [Espagnol](#) - [Allemand](#) - [Suédois](#) - [Japonais](#) - [Russe](#) - [Allemand](#)
- Voir les pages web de la PSI sur l'[élimination de la violence à l'égard des femmes](#)

L'Internationale des services publics (PSI) est une fédération syndicale internationale représentant 20 millions de femmes et d'hommes qui travaillent dans les services publics de 150 pays à travers le monde. La PSI défend les droits humains et la justice sociale et promeut l'accès universel à des services publics de qualité. La PSI travaille avec les Nations Unies et en partenariat avec des organisations syndicales et de la société civile et d'autres organisations.